

Conseil Municipal

Le lundi 7 octobre 2019, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et RAIMBAULT Martine, MM. BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline, MM. PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian.

Absents excusés ayant délégué pouvoir : Mme TAILLANDIER Armelle (*ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*), MM. ASSADET Alain (*ayant délégué pouvoir à Mme RAIMBAULT Martine*) AUDIOT Francis (*ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie*).

Secrétaire de séance : M. FERRIERE Laurent.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir entendu la présentation et les propositions de l'adjointe chargée des finances, décide de fixer comme suit les tarifs de l'eau et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2020 :

Eau potable :

abonnement ou prime fixe 10,00 € HT (inchangé) et 0,55 € HT le m3 consommé ;

Assainissement :

abonnement fixe 16,00 € HT (inchangé) et 0,96 € HT le m3 consommé.

AUTORISATION VENTE LOGEMENT APPARTENANT A VAL DE BERRY OPH CHER : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la vente d'un logement appartenant à Val de Berry Office Public de l'Habitat du Cher.

RPOS 2018 SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : Le Conseil Municipal prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable établi pour l'année 2018 et approuve ce rapport à l'unanimité.

Il prend ensuite connaissance du même rapport établi pour le service de l'Assainissement pour l'année 2018 et approuve ce dernier à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

L'adjointe au maire chargée de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée du projet de voyage d'Ecole des enfants de la classe de CP à Talmont Saint Hilaire au printemps prochain avec une classe de l'Ecole de Méry-es-Bois. Les premiers chiffres concernant ce projet sont évoqués et le Conseil Municipal accepte d'y participer dès que le coût final sera connu. Un agent travaillant au restaurant scolaire et à l'entretien des locaux a été victime d'un arrêt de travail mais a pu être remplacé rapidement. Les enfants de la classe CE1/CE2, rue de la Liberté, ont participé aux vendanges de la vigne située en contrebas du rond-point des Quatre Routes.

L'adjoint délégué à la voirie fait part à l'assemblée de l'avancement des travaux de sécurisation après la réception des relevés de compteurs de vitesse laissant apparaître une baisse certaine de rapidité des véhicules avec la configuration mise en place expérimentalement. Par ailleurs, suite à la réunion de la commission voirie du 7 septembre, des devis ont été demandés pour l'exécution des travaux de réfection pour cette année 2019 qui se limitent à la voie communale n° 3 (du Tureau à l'Oie aux Rappereaux) et à la voie communale n° 10 (route des Thébaults), ces routes ayant été très dégradées avec la dernière sécheresse. Quatre propositions ont été reçues et le Conseil Municipal décide de retenir la meilleure offre. Une prolongation de ces travaux pourrait être prévue et une nouvelle estimation sera donc demandée.

L'appel d'offres pour les travaux de la route des Aix sera lancé au mois de novembre prochain.

L'adjoint chargé de l'environnement et des espaces verts a indiqué que les travaux de plantations au Prieuré ont été commandés.

L'adjointe chargée de l'animation et des associations fait part du compte-rendu de la réception des nouveaux arrivants et de la remise des prix du concours communal des maisons fleuries qui a eu lieu en même temps. Le choix du menu du repas des Aînés, le 7 décembre prochain, est finalisé. La programmation des différentes fêtes et cérémonies organisées par la Commune en 2020 est planifiée. Le Conseil Municipal est informé que des aménagements pourraient être envisagés à la Bibliothèque municipale en vue d'un meilleur accès des adhérents et une meilleure qualité de travail des bénévoles. Pour cela, des devis seront demandés en 2020 avant le vote du budget.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES :

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il s'inquiète fortement à propos des fermetures inopinées du bureau de Poste et du manque de personnel constant, nuisant particulièrement aux usagers. Il propose donc de faire signer une pétition auprès de la population, qui sera disponible dans les commerces pour que cessent au plus vite ces interruptions de service.

Il invite également le Conseil Municipal à se joindre à la motion de l'Association des Maires du Cher en s'opposant à la restructuration du réseau des finances publiques dans le département du Cher qui aurait pour conséquences la fermeture des Trésoreries avec tous les effets inhérents. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Le Maire indique à l'Assemblée qu'une convention a été proposée par le SDE 18 (Syndicat d'Energie du Cher) pour la mise en place d'une étude sur la qualité de l'air dans les bâtiments communaux recevant du public. Le Conseil Municipal après avoir étudié les modalités d'exécution de cette convention accepte ce projet et autorise le Maire à signer toutes les pièces utiles.

Le logement communal sis 1 rue Franche sera prochainement libre à la location. Le Conseil Municipal en prend bonne note et décide de fixer le nouveau loyer à 400 € par mois.

Le Conseil Municipal est informé que le recensement de la population, pour Menetou-Salon, aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. La Commune étant divisée en quatre districts, autant d'agents recenseurs seront recrutés. Les personnes intéressées pourront se faire connaître au secrétariat de Mairie.

La distribution des bacs destinés aux objets recyclables, organisée par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry et initialement prévue avant la fin de cette année, est repoussée en 2020.

L'association des Foyers Ruraux a proposé la mise en place d'un cinéma en plein air au cours de l'été 2020. Le Conseil Municipal accepte ce projet et décide de combiner cette animation avec une autre manifestation.

Le permis de construire du futur cabinet médical va bientôt être déposé. Un autre professionnel de santé (ostéopathe) a demandé à exercer dans ces futurs locaux. Le projet de cabinet médical est toujours à l'étude.

Séance levée à 21 h 45.